**Université PARIS - PANTHÉON - ASSAS** **U.E.F. 1**

**Droit - Economie - Sciences Sociales** L56032AC

Paris

**Session :**  JANVIER 2023 – 1er semestre

**Année d'étude :**  Deuxième année de Licence information et communication

**Discipline :**  Histoire de l’internet et des réseaux informatiques

(Unités d’Enseignements Fondamentaux 1)

**Titulaire(s) du cours :** Romain Badouard

**Durée de l’épreuve : 3 heures**

**Document(s) autorisé(s) :** aucun sauf dictionnaire de langue pour les étudiants étrangers

*Ce sujet comporte 1 page. Avant de composer, veuillez vérifier que votre sujet est complet.*

**\*\*\***

**1ère partie : Questions de cours (10 pts)**

Vous répondrez en un court paragraphe aux questions suivantes :

1. Quel facteur principal explique l’augmentation exponentielle de la puissance de calcul des ordinateurs depuis les années 1950 ? (2 pts)
2. Comment définiriez-vous le concept de « souveraineté numérique » ? (2 pts)
3. A son lancement, le web se veut être une bibliothèque numérique : en quoi ses principes de fonctionnement diffèrent fondamentalement des bibliothèques traditionnelles ? (2 pts)
4. Quels points communs partagent les communautés hippies des années 1960 et les communautés virtuelles des années 1990 ? (2 pts)
5. En quoi la culture de la Silicon Valley peut être qualifiée de « libérale-libertaire »  ? (2 pts)

**2ème partie : Question à développement (10 pts)**

A partir des connaissances acquises en cours et de vos réflexions personnelles, vous répondrez en un développement synthétique (une page recto verso maximum) à l’un des deux sujets qui suivent (**au choix**).

**Sujet n°1**

En quoi les réseaux sociaux marquent-ils un tournant dans l’expression du lien social sur internet ?

**Sujet n°2**

La loi pour une République Numérique (2016) a créé le statut juridique d’ « opérateur de plateforme », qui s’applique notamment aux réseaux sociaux et aux moteurs de recherche. A quels problèmes la création de ce nouveau statut est-il censé répondre ?